L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 11 AOUT 1845.

PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE.

Nouvelle-Orléans : LUNDI MATIN, 11 AOUT 1845.

CANDIDATS WHIGS POUR GOUVERNEUR, **WILLIAM DEBUYS.**

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR, **EDWARD SPARROW.**

La goélette *Mary Wilder* et la barque *William Joy* ont été frétées par le gouvernement des Etats Unis pour transporter au Texas deux compagnies du 4e. rég. d'Infanterie, ainsi que les approvisionnements nécessaires aux troupes. Ces deux bâtiments se rendent à la baie d'Aransas.

Mouvements de troupes. — Les Compagnies C et D du 4e. Régt. d'Infanterie, ainsi que 41 recrues, le tout formant ensemble 146 hommes, sous le commandement du major Bresté Graham, sont arrivées ici samedi à bord du Missouri, venant des casernes Jefferson. Elles sont aux casernes au dessous de la ville et doivent partir incessamment pour le Texas.

TEXAS.

Par l'arrivage de hatin à vapeur Bakim, nous avons eu des journaux du Texas jusqu'au 5: de ce continent absolument rien de nouveau. Nous apprenons verbalement que le cutter des E. U. le Woodbury étant à Pass-Cataillo, attendant le major Donaldson pour le transporter aux Nlle Orléans. Les troupes des Etats-Unis qui sont partie d'ici, étaient campées sur l'île St. Joseph, dans la baie d'Aransas, le steamer Dayton devait les conduire à Corpus-Christi. La corvette des E. U. St. Mary est arrivée à Galveston le 7 de ce mois.

M. Arangoïs, qui depuis plusieurs années remplissait parmi nous les fonctions de consul mexicain, s'est embarqué samedi dernier à bord du *Robinsonjane* pour retourner au Mexique. Son départ est accompagné de sincères regrets; car M. Arangoïs se distinguait par une courtoisie et une bienveillance rares; tous ceux qui l'ont approché ont eu à se louer de lui; et pour notre part nous ne formons qu'un vœu, c'est que la situation des affaires lui permettent de venir reprendre dans notre ville un poste que nul ne peut remplir plus dignement que lui.

Voyage Extraordinaire. — Un négociant de notre ville partit d'ici et, prenant la malle, arrive à Boston le 9e jour; s'embarque sur le steamer qui part deux heures après pour l'Angleterre, fait une traversée de dix jours; passe en France et reste 26 jours à Paris; revient en Angleterre, s'embarque sur le Cambria, qui le ramène à Boston en 11 jours, et est de retour à la Nouvelle Orléans depuis hier, après une absence de 65 jours seulement

ELECTIONS DE L'ALABAMA.

Dans le premier district congressionnel, le juge Dargan, locofoco, l'a emporté décidément. On reconnaît encore que les trois quarts des retours, qui donnent 76 voix de majorité à cet compétiteur Dana; mais il reste le comté de Clarke dont la majorité locofoco sera d'environ 800 voix.

Dans le second district, le candidat whig, M. Hilliard l'emportera sans doute avec assez d'avantage. Son élection contrebalancera la perte que les whigs font dans le premier district.

Quant à l'élection pour gouverneur, Martin a jusqu'à présent 834 voix de majorité, et les voix se doivent dans l'Alabama sérieusement, il sera otiu; mais son élection est douteuse, si cette partie de l'Etat voit pour le candidat régulier, ce qui n'est pas improbable.

CHRONIQUE LOCALE.

HOPITAL DE CHARITÉ. — Le coroner Ramos a fait hier une enquête sur le corps d'un individu nommé Pabo Hernandez, mort pour avoir pris une trop forte dose d'émétique.

— On a transporté hier à l'Hôpital un Allemand, nommé John Birchée, blessé assez gravement. Il s'était rendu sur le Chemin du Bayou pour assister à un combat à coups de poing qui devait avoir lieu entre deux de ses compatriotes. Il s'est en effet vu un couteau-poignard, il voulut alors intervenir, et c'est en essayant de séparer les combattants qu'il fut blessé. Il paraît que l'un des deux individus engagés dans la lutte a succombé à ses blessures.

Y C'est avec plaisir que nous recueillons que les planches de M. Audubon n'ont que fort peu souffert à l'incendie, et qu'elles pourront être réparées sans grande frais.

Nominations par le Président. — Gov P. Manouvrier de la Louisiane consul à Pernambuco; en remplacement de T. Snow, rappelé.

BONS DU TRESOR.—En circulation le 1er. août 1845:

Montant des diverses émissions du 1er. août 1845,	2,778,484 18
A déduire, bons entiers des mains des officiers fiscaux.	2,200 00
	$776,284 18

Y Le navire Ivon est retiré à Norfolk le 1er. courant, il va repartir incessamment pour le golfe.

Y Le colonel Johnson vient de démentir de la manière la plus formelle l'histoire relative à la mort de Tecumseh. Nous constatons avec plaisir ce démenti; car, malgré le piquant de la chose, nous regrettons de voir compromis une réputation qui si belle n'est pas brillante, et au moins assez pure.

RENCONTRES.—On apprend à New York des journaux des Bermudes jusqu'au 30 juillet. Le bateau à vapeur *Tiez* était arrivé le 18, venant de Vera Cruz, et repartit le 21 pour l'Angleterre. Le *Sotern* était arrivé le 19 et avait remis à la voile le 20 pour se rendre à Nassau.

Le feu qui a ravagé dernièrement la Barbade, va devenir l'occasion d'embellir la ville. On a proposé à l'assemblée générale de faire l'acquisition du district brûlé, afin d'avoir le droit de tracer de nouvelles rues et de faire toutes les manœuvres sur un plan uniforme.

EUROPE.

ARRIVÉE DU CAMBRIA.

Le navire à vapeur Cambria, capitaine Judkins, parti de Liverpool le 19 juillet, est arrivé le 30 à Boston dans l'après-midi, après une traversée totale de onze jours. Le neuvième jour de son départ, il entrait à Halifax. C'est la plus merveilleuse traversée qui ait encore été faite sur cette ligne et bien sûr. Le Cambria est l'un des derniers navires à vapeur qui aient été mis en activité, il laisse bien loin derrière lui ses devanciers l'Hibernia et le Britannia.

ANGLETERRE.

Les nouvelles sont toujours aussi satisfaisantes au rapport commercial. Les ventes de coton ont été des plus considérables, et une légère hausse s'est fait sentir. La plupart des achats ont été faits par les manufacturiers qui tiennent à conserver un approvisionnement complet.

— A la Chambre des Communes, Sir Robert Peel a annoncé que le nombre des navires américains dont il a constaté la naturalisation sur la côte d'Afrique, est très considérable; mais tout s'est passé avec la plus grande cordialité entre les croiseurs des deux nations.

— On nouvel traité de commerce a été conclu entre Naples et l'Angleterre. L'ancien traité de 1816, il aura dix ans de durée et restera d'être en force après avis préalable donné deux mois à l'avance par l'une des parties contractantes.

— La session parlementaire touche à sa fin, et la majorité obtenue par le ministère dans l'affaire des Corégènes est presque nulle. Les Chambres parlent qu'un seul lieu, lui sont peu favorables; mais Sir Robert Peel est homme à se soutenir longtemps encore contre tous les désavantages.

FRANCE.

La session des Chambres touchait à sa fin.

La Chambre des députés avait adopté le 2 juillet le projet de loi relatif au comptoir d'Alger.

La Chambre des pairs a discuté et adopté le 8 juillet le projet de loi autorisant à faire dans les colonies un emprunt de travail libre.

On lit dans le Journal des Débats:

La Chambre des députés vient de terminer par le fait ses délibérations. Ouverte le 26 décembre 1844, elle sera close probablement vers le 20 juillet, lorsque la chambre des pairs aura terminé ses travaux, ce qui fera, à peu près une durée de sept mois. Dans cet intervalle, la Chambre des députés s'est réunie cent quarante-sept fois en séance publique, y compris la deux fois dans ses bureaux. Elle a été présidée quatre fois par M. Sapey, doyen d'âge; trente-deux fois par M. M. Bignon, Dufaure, Debelleyme et Lepelletier-d'Aulnay, vice-présidens, et cent six fois par son président, M. Sauzet, qui a occupé le fauteuil dans toutes les questions importantes soumises aux délibérations de la Chambre.

Une seule fois, la chambre, convoquée, n'a pas tenu de séance. Le président, à défaut d'un nombre suffisant pour délibérer, a été obligé de lever la séance. C'est pour la cinquième fois seulement depuis 1814 qu'une séance annoncée à la chambre des députés n'a pu avoir lieu.

La première épreuve des forces parlementaires a eu lieu à l'occasion de la nomination du président et des vice-présidens, qui a été assez vivement disputée par l'Opposition. M. Sauzet a été nommé, au deuxième tour de scrutin, par 177 voix contre 139 données à M. Dupin et 15 à M. Odilon-Barrot. M. Debelleyme a été nommé vice-président, au ballotage, par 172 voix contre M. Billault qui a réuni 168 suffrages.

Plusieurs grandes discussions politiques ont occupé la Chambre. L'Adresse a donné lieu à des débats qui ont duré pendant sept longues séances. La chambre a été appelée à se prononcer trois fois dans le courant de cette discussion sur la politique du cabinet. L'amendement de M. de Carné, sur la politique générale du cabinet, a été rejeté par par 225 voix contre 197, c'est à dire par 28 voix de majorité; celui de M. de Beaumont sur le premier paragraphe relatif aux affaires du Maroc, a été repoussé par 241 voix et les amendements de M. Malleville sur l'affaire de Taïti, notamment sur l'indemnité à accorder au consul anglais Pritchard, a été rejeté seulement par 213 voix contre 205, à 8 voix de majorité. L'ensemble de la loi a été voté par 216 voix contre 33; l'Opposition en masse, à l'exception d'un petit nombre, s'est retirée en refusant de prendre part au vote.

—On lit dans le Journal du Commerce:

— Nous avons reçu aujourd'hui une correspondance de Rome qui confirme ce que nous avons fait présenter hier au sujet de la mission de M. Rossi. Il paraît certain que la cour de Rome, cédant aux vives et pressantes sollicitations du gouvernement français, a pris l'engagement de supprimer la vice-conventuelle (ou comaque) dont existe sur le territoire français. Le Constitutionnel et l'Univers étaient donc également dans l'erreur en soutenant que cette négociation avait échoué. La défiance à l'égard du résultat était d'ailleurs fort bien justifiée par les nombreux échecs qui ont signalé jusqu'ici la carrière diplomatique du 29 octobre."

—Le Moniteur confirme, ce matin, la nouvelle de la dispersion des maisons de jésuites, en répétant l'article du Messager.

Cette concession du pape paraît avoir étonné tous les journaux, à quelque nuance qu'ils appartiennent. Les feuilles ministérielles en attribuent tout l'honneur au ministère et à l'habileté de M. de Rossi. Les feuilles de l'opposition se félicitent de ce résultat, tandis que les journaux légitimistes semblent attérés du coup, qui leur est porté par le Saint-Siège.

La concession obtenue du saint-père est, en effet, si extraordinaire, d'après la position où se trouvent, en ce moment, les esprits à Rome, que l'on comprend difficilement ce résultat, et que l'on a déjà répandu le bruit de concessions qui auraient été faites en retour de la suppression des jésuitières en France. Un journal a déjà parlé de la suppression de cours publics de MM. Quinet et Michelet. On prétend aussi que d'autres concessions ont été faites, relativement aux rapports de l'Université avec le parti prêtre.

—La dispersion des congrégations de jésuites continue, ce matin, à faire le sujet des conversations dans les journaux de toutes les nuances, et les feuilles légitimistes poussent des cris de douleur. Elles accablent surtout le saint-père de reproches, et elles pourraient le faire. En attendant, l'une d'elles, la Quotidienne, ne craint pas de revoquer en doute l'article publié par ses organes du gouvernement. Voici en quels termes elle s'exprime:

"P. S.—Onze heures du soir.—Des lettres de Rome, du 29 et 29 juin, nous sont communiquées. Elles contredisent la note insérée hier dans le Messager, et ce matin dans le Moniteur. Cette note traite sur une équivoque ou un faux-fuyant. Des concessions ont effectivement été faites, et vrai, mais non point de la nature de celle qu'indique l'article officiel. Surtout elles ne proviennent pas de l'autorité vénérable qu'on a voulu associer à la politique de M. Guizot. En un mot, l'honneur et le droit du Saint-Siège sont sauvés, et le transfert du gouvernement doctrinaire ne devient à nous et à son détriment."

La concession faite par Grégoire XVI nous a paru si extraordinaire que nous serions assez tentés de croire qu'il y a quelque circonstance dans la négociation qui ont été malheureuses, et que nous serions peut-être bientôt nous nouvelles concessions motivées par la sortie de la mesure ordonnée par le Saint-Siège. Ensuite, il nous paraît démontré que le pape ne peut pas avoir fait une concession aussi étendue, sans qu'on lui ait accordé quelque compensation que notre ministère ne semble pas très pressé de faire connaître au public. Le résultat semble paraît-il que le pape ne peut pas avoir fait, par exemple, il y a deux jours, de la mission de M. Rossi, un simple commissaire du cabinet des Tuileries eût entreprise une négociation qui ne devait aboutir à rien. Si, contre toute attente, la note du Moniteur se confirme, et que vous n'ayons pas à payer cher le rappel des jésuites, M. Martin (du Nord) et M. Rossi auront, en effet, fait bien de se glorifier d'une pareille négociation.

—L'Univers Religieux avait cité même non-seulement il y avait pas eu, de la part de la cour de Rome, acte officiel contre les jésuites, mais qu'au contraire, il y avait eu de sa part acte officiel contre les réclamations du gouvernement français, et qu'il était certain qu'une réponse officielle, exprimant un refus formel d'intervention, avait été adressée à M. Rossi, lorsque suite M. Rossi était entré en négociations directes avec le général de l'ordre des jésuites.

—Le Journal des Débats, en réponse à cette assertion, déclare aujourd'hui qu'il était pourvu assurer de l'exactitude de la plus positive qu'il n'y a eu entre l'envoyé du gouvernement français et le général des jésuites aucune négociation quelconque. M. Rossi, dans toute la durée de sa mission, n'a traité en négociant qu'avec le Saint-Siège ou ses ministres.

Paris, 10 Juillet.—Aujourd'hui, dimanche, M. le maréchal Soult a failli être victime d'un funeste accident. Comme il se rendait au conseil, l'essieu de derrière de sa voiture s'est rompu, devant la caserne du quai d'Orsay, la roue de droite s'est détachée, la voiture est tombée sur le côté, et pendant quelques minutes, le temps qu'il a fallu aux cochers pour arrêter ses vigoureux chevaux, le maréchal a été assez gêné. Enfin l'équipage a fait halte, le valet de pied placé derrière est que le choc avait jeté à la renverse, s'est relevé, et accourt ouvrir la portière, demeurée libre, et a relevé son maître de la voiture, qui se trouvait les pieds en l'air. Le maréchal s'est tâté ses membres, et après s'être assuré qu'il en était quitte pour quelques contusions, a pris le bras de son valet et s'est jeté dans un fiacre. Le 29 juin, le maréchal Soult a été reçu par M. Duleroy, le président du conseil. Le maréchal a longtemps entretenu le président, et plusieurs minist